

**COMITE DE SUIVI DE SITE
Du 25 OCTOBRE 2016
DEPOT SARA DE KOUROU**



Octobre 2016

- A. PRESENTATION DU DEPÔT DE SARA KOUROU**
- B. BILAN DU SYSTÈME DE LA GESTION DE LA SECURITE**
 - 1. Revue de direction et retours d'expériences internes
 - 2. Visite d'inspection de la Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DEAL)
- C. POLITIQUE DE PREVENTION DES ACCIDENTS MAJEURS 2016-2019**
- D. GESTION DES SITUATIONS D'URGENCE**
- E. PROGRAMME PREVISIONNEL DE REDUCTION DES RISQUES**

A- PRÉSENTATION SARA KOUROU



- Date de Mise en service du dépôt : 2000
- Statut Réglementaire en 2015 : I.C.P.E. soumise à Autorisation - Classée SEVESO III Seuil Bas

L'activité de la SARA à Kourou peut donc être divisée en trois zones ou secteurs d'activités distincts :

Zone 1 « L'appontement »: il est situé sur l'emprise du Port de Pariacabo (propriété du CNES/CSG) .



A- PRÉSENTATION SARA KOUROU



Zone 2 « pipeline ou canalisation de transport »: il relie l'appontement au dépôt et permet le transfert des deux carburants (essence sans plomb et gazole : en statique, il est rempli en eau) ; il chemine sur une distance de 120 m, sous l'appontement jusqu'à la berge, puis il est enterré sur une longueur de 400 m entre la rive du fleuve et l'entrée dans le dépôt.

- ✓ Cette canalisation reste en eau (à minima, la partie aérienne sur l'appontement), après le déchargement de caboteur.



A- PRÉSENTATION SARA KOUROU



Situation Géographique



A- PRÉSENTATION SARA KOUROU



Zone 3 « le dépôt et poste de chargement qui comprennent »:

3 bacs de stockage d'une capacité totale de 16000 m³, une pomperie, un Poste de Chargement des Camions citernes (PCC) et une Unité de Récupération des Vapeurs (URV).



Bac	Produit stocké	Hauteur (en m)	Volume (en m ³)
R1	Gazole	16,6	4 000
R2	Essence sans plomb	16,6	4 000
R3	Gazole	16,6	8 000
E1	Eau (Incendie)	11	2 000

REVUE DE DIRECTION

0 feu et 0 fuite en 2015

- ✓ La Revue de Direction SGS a été réalisée le 10 Mars 2016
- ✓ La Directive SEVESO 3 est entrée en vigueur depuis le 1er juin 2015:
 - Le site de Kourou passe du statut SEVESO seuil haut au statut SEVESO seuil bas
- ✓ La Mise à jour de l'Etude de Dangers du dépôt de Kourou a été réalisée en 2015 et transmise en juillet 2016.

GESTION DU RETOUR D'EXPERIENCE INTERNE

- ✓ Les REX internes sont gérés et analysés selon la PG DQA 050 de gestion des évènements et des anomalies.
- ✓ Tous les évènements déclarés sont examinés au cours de la semaine à chaque réunion technique HSEQ.
- ✓ Les évènements significatifs font l'objet d'une analyse formalisée et d'un suivi particulier en Commission d'Analyse des Evénements Significatifs (CAES) de façon mensuelle.
- ✓ Diffusion d' 1 REX interne significatif qui concerne Kourou:
 - Non démarrage groupe diesel incendie 368PD0009 (Kourou)
Intervention d'un réparateur - Augmentation de la fréquence de contrôle de la deuxième pompe

VISITE D'INSPECTION DEAL

- ✓ Une visite d'inspection le 03 Novembre 2015 sur les thèmes suivants :
 - Le récolement de la dernière visite de 2014
 - La directive européenne SEVESO 3
 - Le contrôle d'une opération de chargement d'un véhicule
 - L'inspection sûreté

- ✓ Cette visite a donné lieu à 4 observations et 1 non-conformité

PLAN DE MODERNISATION

- ✓ Intégration du plan de modernisation des installations dans les plans d'inspection conformément à l'arrêté du 04 octobre 2010 et aux guides techniques associés.
- ✓ Prise en compte et respect des échéances réglementaires pour les items définis dans le plan de modernisation:

Fait	En cours
<ul style="list-style-type: none">-Réservoirs de stockage-Rack inter-unités-Capacités/tuyauteries-Caniveaux/Fosses humides béton-Cuvettes/ massifs de réservoirs	<ul style="list-style-type: none">-Mesures de Maîtrise de Risques Instrumentées (MMRI):<ul style="list-style-type: none">❖ Mise en place d'un automate de sécurité «APS» prévu❖ Réalisation de la documentation des MMRI selon la DT 93 => Accroître l'efficacité du suivi des MMRI

GESTION DES SITUATIONS D'URGENCE

- Consignes d'urgence faisant l'articulation avec le Plan d'Opération Interne (POI) rédigées à 100%

POI (Plan d'Opération Interne)	<p>Il définit les mesures d'organisation, les méthodes d'intervention et les moyens nécessaires que la SARA doit mettre en œuvre pour protéger le personnel, les populations et l'environnement.</p> <ul style="list-style-type: none">➤ POI Annuel réalisé le 08 Décembre 2015 avec les autorités (préfecture, SDIS, DEAL, Gendarmerie, etc.) - Feu de bac R3➤ Exercices internes réalisés au moins une fois par mois dont certains avec le SDIS <p>En cours de mise à jour (Validation au 1^{er} semestre pour 2017)</p>
PSI (Plan de Surveillance et d'Intervention)	Mise à jour prévu en 2017 à la suite de la révision des EDD de canalisations
PLA (Plan de Lutte Antipollution)	Le Plan de Lutte Antipollution (PLA) a été validé en 2014
Plans de Sûreté des Installations	<p>L'élaboration des plans de sûreté des installations, hors appontement (ZAR) a été lancée fin 2012 : le PSO a été transmis au MEDDE en 2012 et les PPP ont été transmis à la Préfecture en 2014.</p> <p>Le PSO est en cours de mise à jour pour prise en compte de la nouvelle DNS.</p>
PSIP (Plan de Sûreté des Installations Portuaires)	Mise à jour en 2013

D - PPAM 2016-2019

Politique de Prévention des Accidents Majeurs



POLITIQUE SECURITE 2016-2019 PREVENTION DES ACCIDENTS MAJEURS ET AU POSTE DE TRAVAIL

IM DIR 025

Version 18 du 14/03/2016

Page 1 de 1

La **Politique de Prévention des Accidents Majeurs (PPAM)**, s'inscrit dans le cadre général de la CHARTE de la SARA. Au delà des exigences réglementaires, la maîtrise du risque d'accident majeur constitue un axe fondamental de notre engagement professionnel. Dans ce but, Le **Système de Management de la Sécurité** incluant la maîtrise du risque industriel (**Système de Gestion de la Sécurité**), l'environnement, la santé et la sécurité au poste de travail, prévoient des principes d'actions généraux pour tous les établissements de la SARA :

ORGANISATION - FORMATION

En identifiant les fonctions du personnel SARA et des Entreprises Extérieures associées à la prévention et au traitement des accidents majeurs.

En mettant en œuvre l'organisation, les moyens et les formations nécessaires au maintien des performances du système.

EVALUATION ET MANAGEMENT DES RISQUES

En identifiant les dangers et en évaluant les risques liés à nos activités, aux modifications et aux situations dégradées.

En réduisant au maximum les risques à travers le choix des procédés, des technologies, des produits et des modes opératoires

En minimisant la probabilité d'occurrence des incidents grâce au respect des procédures et conditions opératoires, à la maintenance des équipements, et à la formation aux bonnes pratiques.

En limitant la gravité des accidents grâce aux équipements de protection collectifs et individuels, et à l'application stricte de nos règles d'or HSE.

PREPARATION AUX SITUATIONS D'URGENCE

Par l'élaboration et la mise à jour de plans d'intervention d'urgence fondés sur l'identification et l'évaluation des risques.

Par la pratique régulière d'exercices d'interventions pour valider et améliorer ces plans.

AMELIORATION CONTINUE

Par la mise en œuvre opérationnelle de notre système de gestion de la sécurité sur le terrain.

Par l'analyse et la prise en compte des Retours d'EXpérience (REX) internes et externes.

Par des audits et des évaluations périodiques de la Sécurité.

Par des revues de direction dans le but d'améliorer les performances de l'établissement.

COMMUNICATION

En s'assurant que l'ensemble des agents SARA et des entreprises extérieures connaissent et partagent la Politique Sécurité.

En s'engageant auprès de nos différentes parties prenantes sur les performances de notre activité et sur les dispositions préventives mises en œuvre en matière de santé et de sécurité.

Objectifs 2016-2019 pour la Prévention des Accidents Majeurs technologiques et environnementaux

- Aucun feu ou fuite significative
- Aucune MMR défaillante plus de 24 heures
- Poursuivre le plan de maintenance préventive des Mesures de Maîtrise des Risques Instrumentés (MMRI) sur les sites SARA conformément à l'arrêté de modernisation
- Conforter nos équipements de confinements au droit de nos zones sensibles
- Mettre en place les MMR complémentaires suite aux études de danger de 2016-2019
- Réaliser les actions liées aux Arrêtés de Prescriptions Complémentaires et aux Plans d'action SGS

Objectifs 2016-2019 pour la santé et la sécurité au poste de travail

- Auditer mensuellement nos règles d'or HSE (EPI, échafaudages et autorisation de travail)

La mise en œuvre de cette politique est de la responsabilité de chacun et doit être notre priorité à tous.

Le Directeur Général,

Philippe GUY

Objectifs 2016-2019 pour la Prévention des Accidents Majeurs technologiques et environnementaux

- Aucun feu ou fuite significative
- Aucune MMR défailante plus de 24 heures
- Poursuivre le plan de maintenance préventive des Mesures de Maîtrise des Risques Instrumentés (MMRI) sur les sites SARA conformément à l'arrêté de modernisation
- Conforter nos équipements de confinements au droit de nos zones sensibles
- Mettre en place les MMR complémentaires suite aux études de danger de 2016-2019
- Réaliser les actions liées aux Arrêtés de Prescriptions Complémentaires et aux Plans d'action SGS

Objectifs 2016-2019 pour la santé et la sécurité au poste de travail

- Auditer mensuellement nos règles d'or HSE (EPI, échafaudages et autorisation de travail)

La mise en œuvre de cette politique est de la responsabilité de chacun et doit être notre priorité à tous.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Philippe GUY", is written over the printed name.

Le Directeur Général,

Philippe GUY

E- PROGRAMME PREVISIONNEL DE REDUCTION DES RISQUES



	2016	2017	2018	2019
Mise en conformité des réseaux de collecte et de traitement des effluents	Etudes	Etudes	Travaux	Travaux
Mise en place nouvel automate de sécurité	Etudes	Etudes +Travaux	Travaux	-
DCI dont Automatisation (DDC+ Kourou estimé à 108 000€)	Etudes	Etudes	Travaux	-
Sûreté				
Contrôle d'accès (estimé à ~70 000€)	Fait	-	-	-
Mise en conformité des clôtures 2017/2018 (estimé à ~250 000€)	Etudes	Travaux	Travaux	-
Vidéo surveillance (estimé à ~550 000€)	Etudes	Travaux	-	-

En 2014 et 2015, les principaux investissements liés à la sécurité et à l'environnement s'élèvent à 582 K€

**Merci pour votre
attention**

